



## Les inégalités de revenus dans les grandes agglomérations

La pauvreté est élevée dans les villes-centres des grands pôles urbains, mais les très hauts revenus y sont également très présents. Orléans et Tours sont dans une situation relativement favorable, avec un peu moins de ménages très pauvres que les autres villes. Néanmoins, de fortes ségrégations spatiales nuancent ce constat favorable, en particulier à Orléans.

Anthony Claudel

### Les revenus extrêmes très présents dans les villes-centres

En France, au cours des dernières décennies, les choix de vie des ménages ont fortement fait évoluer la composition sociale des villes-centres, de leur banlieue et des couronnes périurbaines (*définitions*). En 2012, près des deux-tiers de la population pauvre réside dans les grands pôles urbains.

Les villes-centres des unités urbaines (*définitions*) restent le lieu de contrastes sociaux : les inégalités de revenus y sont nettement plus élevées qu'ailleurs. La part des ménages ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté peut y dépasser 25 %. Parallèlement, la part des ménages très aisés est plus importante qu'en moyenne nationale. La distribution des revenus des couronnes périurbaines est inversée, les ménages très pauvres ou très riches y sont moins nombreux.

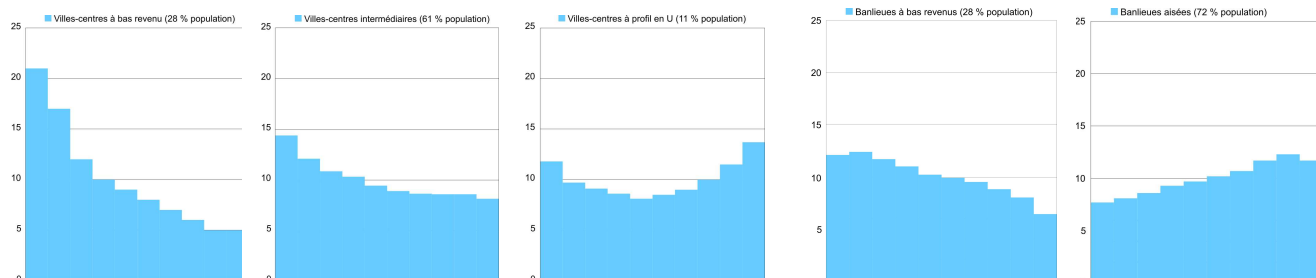
Une analyse des profils de distribution des ménages selon les revenus dans les villes-centres permet de distinguer trois profils-type (*figure 1*). Orléans et Tours se situent dans le groupe intermédiaire qui rassemble 61 % de la population des villes-centres, hors Paris. Les villes-centres de ce groupe concentrent des faibles revenus et un peu moins de très hauts

revenus. La répartition des niveaux de vie y est relativement homogène comparativement à d'autres villes-centres. Au sein des banlieues, deux grandes formes de distribution des revenus ressortent. Les banlieues des deux plus grandes agglomérations de la région font partie du profil des banlieues « aisées » (*figure 1*). Le croisement des deux profils donne une classification des villes en six groupes. Orléans et Tours se situent dans le même, avec par exemple Poitiers, Angers ou Le Mans. Marseille en est la plus grande ville et donne ainsi son nom au groupe. Les banlieues sont plutôt aisées, plus que la ville-centre et comptent peu de ménages à faibles revenus.

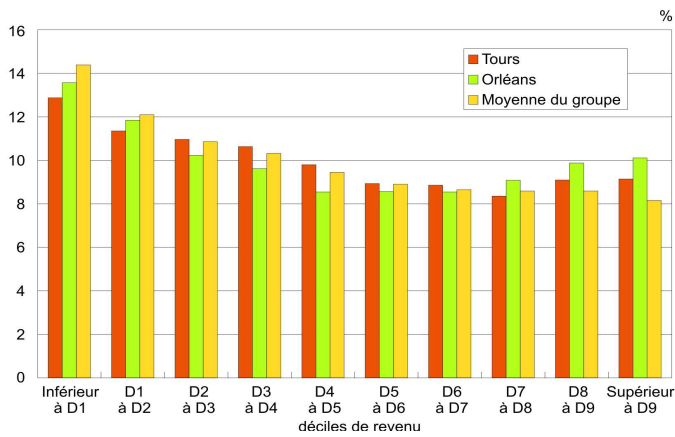
### Moins de pauvres et plus de riches à Orléans et Tours

La répartition des revenus à Tours, et surtout à Orléans, apparaît relativement favorable au sein du groupe. Les deux villes comptent plus de ménages aisés que leurs homologues (*figure 2*). La répartition des revenus est plus différenciée à Orléans qu'à Tours. La ville concentre plus à la fois de hauts revenus et de bas revenus, la distribution adoptant un schéma plus proche de la forme en « U », plus marquée qu'à Tours.

#### 1 Distribution des revenus selon les villes-centres



## 2 Répartition des revenus dans les villes-centres



Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.  
Source : Insee ; DGFiP ; Cnav ; CCMSA ; Filosofi 2012

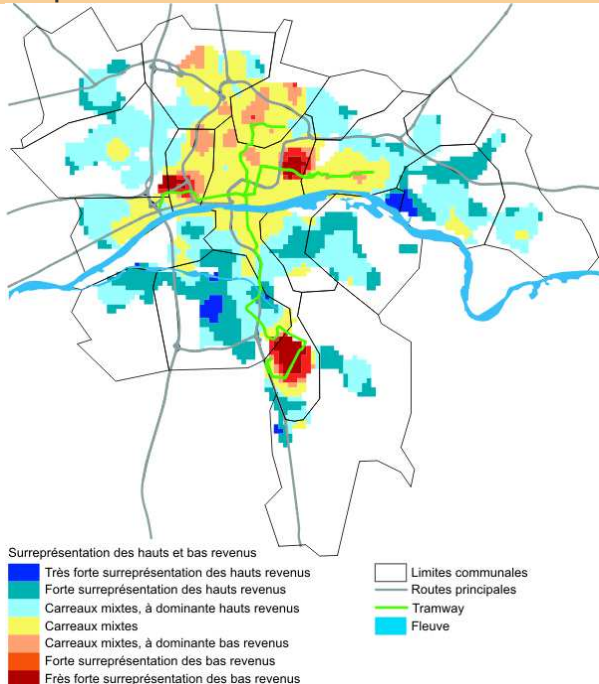
Les banlieues d'Orléans et Tours sont légèrement plus favorisées que la moyenne du groupe, en concentrant un peu moins de ménages pauvres mais aussi moins de très riches, dont les revenus sont supérieurs au 9<sup>e</sup> décile (figure 3).

## De fortes ségrégations territoriales au sein des villes

Cette analyse de la répartition des revenus ne saurait refléter toutes les différences entre les pôles urbains. En fonction de leur histoire, des différentes politiques d'aménagement du territoire et de son développement, la population se regroupe différemment. On parlera de concentration des bas revenus et des hauts revenus ainsi que de ségrégation résidentielle pour la séparation spatiale de populations ayant des niveaux de vie différents.

Dans les unités urbaines de Tours et d'Orléans, les ménages à hauts revenus (supérieur au 8<sup>e</sup> décile) sont géographiquement plus regroupés qu'en moyenne. Orléans compte également une concentration de ménages à bas revenus (inférieurs au 2<sup>e</sup> décile) importante (figure 4), principalement dans les quartiers identifiés par la politique de la ville. Les banlieues du sud et de l'est regroupent de fortes concentrations de ménages à hauts revenus, comme à Olivet ou Combleux.

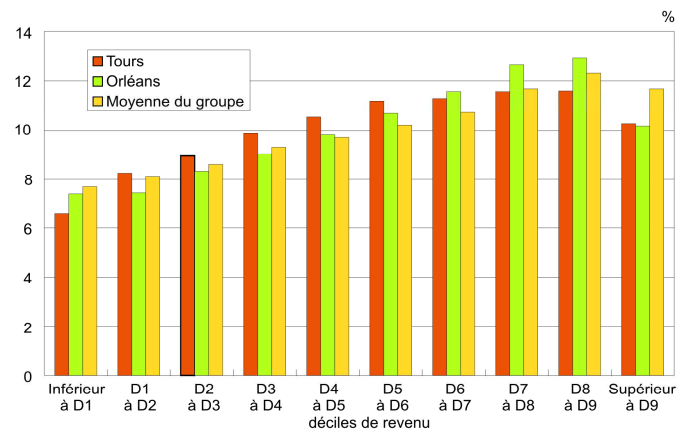
## 4 Surreprésentation des hauts et bas revenus à Orléans



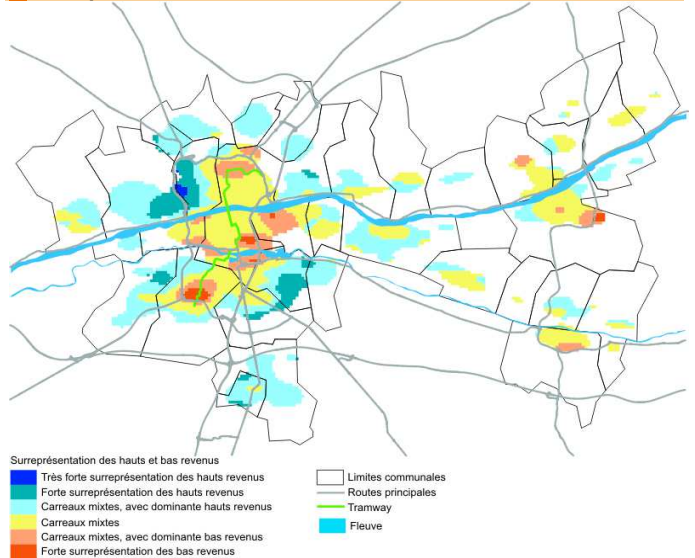
Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul, information au carreau lorsque l'effectif le permet

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012

## 3 Répartition des revenus dans les banlieues



## 5 Surreprésentation des hauts et bas revenus à Tours



Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul, information au carreau lorsque l'effectif le permet

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012

Dans l'unité urbaine de Tours, aucun espace ne présente une très forte concentration des bas revenus (figure 5).

De plus, une seule zone peu étendue, à Saint-Cyr-sur-Loire, présente une très forte surreprésentation des hauts revenus. La population de l'unité urbaine de Tours apparaît, en termes de revenu, mieux répartie que celle d'Orléans. ■

## Définitions

Selon le zonage en aire urbaine 2010, une aire est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne. Un pôle est une unité urbaine (zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants) d'au moins 1 500 emplois. Sa couronne correspond aux communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Lorsqu'un grand pôle urbain est constitué de plusieurs communes, celles qui le composent sont soit villes-centres, soit banlieue. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue du pôle.

Les grands pôles urbains sont de tailles très différentes.

Cette étude ne porte que sur les unités urbaines de plus de 100 000 habitants. Au niveau national, 53 pôles urbains sont analysés, l'aire urbaine de Genève-Annemasse étant exclue puisque la ville-centre est située en Suisse.

**Déciles** : si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. La médiane (D5) partage la population en deux sous-populations égales. Le 1<sup>er</sup> décile est le seuil en dessous duquel se situent les 10 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie.

## Source

Les statistiques présentées ici sont issues de l'exploitation du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) de 2012. Celui-ci est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA). Les fichiers sociaux reçus de la CCMSA portent sur l'ensemble de l'année ; ceux en provenance de la Cnaf et la Cnav portent uniquement sur le mois de décembre, ce qui nécessite de reconstituer par extrapolation les montants annuels, en utilisant notamment les informations disponibles sur la composition des familles.

Ces données permettent ainsi de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) avec une estimation plus précise des prestations réellement perçues à des niveaux géographiques fins.

Le champ couvert est celui des ménages fiscaux ordinaires : exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (foyer, maison de retraite, etc.).

## Méthodologie

La distribution des revenus disponibles est l'outil d'analyse privilégié dans cet article. On a choisi de ventiler les revenus en dix classes, déterminées à partir des déciles nationaux de revenu. Le partage de la population d'un territoire selon ces dix classes fournit ce que l'on a désigné comme un profil. À partir de ce profil, des distances peuvent être calculées. La distance entre les profils des territoires A et B est la somme des valeurs absolues des différences entre les fréquences de chacune des classes, qualifiée parfois de « distance de Manhattan ».

Pour partitionner les territoires, toutes les distances ont été calculées deux à deux et une matrice de proximité a été constituée puis analysée avec des méthodes factorielles.

Pour ce faire, étant donné leur profil atypique, Paris et sa banlieue ont été isolées pour en faire une analyse séparée.

Pour présenter une analyse synthétique, des regroupements ont été faits à partir d'une analyse des villes-centres et d'une analyse des banlieues.

De façon volontaire, le nombre de classes a été restreint dans chacune des analyses. Les valeurs retenues, trois pour les villes-centres et deux pour la banlieue, correspondent à des partitions de bonne qualité statistique sans constituer pour autant la valeur optimale. Le choix de ces valeurs optimales aurait conduit à un nombre de croisements trop nombreux.

**Insee Centre-Val de Loire**  
131, rue du faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 69 52 52

**Directeur de la publication :**  
Yvonne Pérot

**Chef de projet :**  
Stéphanie Héran

**Rédactrice en chef :**  
Annie Clerzau

**Relations médias :** [medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)

ISSN : 2262-5828  
©Insee 2015

## Pour en savoir plus

- Les revenus et le patrimoine des ménages - Disparités de revenus et ségrégation dans les grands pôles urbains, édition 2016, *Insee références*
- Une pauvreté très présente dans les villes centre des grands pôles urbains, *Insee Première n° 1552*, juin 2015.

